

Legislative  
Assembly  
of Ontario



Assemblée  
législative  
de l'Ontario

---

# COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS

DEMANDE D'UN MANDAT DE COMPARUTION DU  
PRÉSIDENT CONTRE LE DR CHRIS MAZZA  
(MERCREDI LE 18 JUILLET 2012)

1<sup>re</sup> session, 40<sup>e</sup> législature  
61 Elizabeth II

**COMPOSITION DU  
COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS\***

1<sup>re</sup> session, 40<sup>e</sup> législature

**NORM MILLER**  
Président

**TOBY BARRETT**  
Vice-président

TOBY BARRETT

FRANCE GÉLINAS

PHIL MCNEELY

NORM MILLER

REZA MORIDI

JERRY OULLETTE

LIZ SANDALS

JAGMEET SINGH

DAVID ZIMMER

---

WILLIAM SHORT  
Greffier du comité

RAY MCLELLAN  
Recherchiste

\*Frank Klees a régulièrement servi de remplaçant.



6 juin, 2012

Le Comité permanent des comptes publics s'est réuni le mercredi 6 juin 2012 afin d'étudier le Rapport spécial de 2012 du Bureau du vérificateur général sur les Services d'ambulance aérienne et services connexes d'Ornge. Pendant la réunion, le comité a adopté une motion qui demande à la Chambre d'autoriser le Président à émettre un mandat de comparution du Dr Chris Mazza, ancien Président et PDG d'Ornge, devant le Comité permanent des comptes publics à la salle 151, édifice de l'Assemblée législative, Queen's Park, Toronto, à 9 h le mercredi 18 juillet 2012 et que le Dr Chris Mazza produise tous les documents relatifs au Rapport spécial de 2012 du vérificateur général de l'Ontario sur les services d'ambulance aérienne et services connexes d'Ornge, et le cas échéant d'émettre le mandat au fondé de pouvoir du Dr Chris Mazza, Roger D. Yachetti, c.r.

Par conséquent, votre comité demande à la Chambre d'autoriser le Président à émettre son mandat de comparution, tel qu'il est prévu par l'article 35 de la Loi sur l'Assemblée législative, afin d'obliger le Dr Chris Mazza à comparaître devant le Comité permanent des comptes publics.

Norm Miller, député  
Président du comité